**Participons au parcours synodal !**

Lettre du Ministre général

Réf. N. 00129/22 Rome, le 15 février 2022

À tous mes frères

Leurs sièges

Très chers frères,

*Que le Seigneur vous donne la paix et vous trouve tous en harmonie avec Lui !*

Je suis sûr que chacun de vous est déjà inséré dans le parcours synodal que l’Église universelle a entamé en octobre dernier. Je souhaite donc, par cette lettre, exhorter les frères et l’Ordre entier à s'impliquer pleinement dans le cheminement de l’Église, en offrant notre contribution particulière.

Ces derniers mois, de nombreuses indications ont été proposées, à tous les niveaux de l’Église, pour que chacun se sente concerné. Avec le conseil, nous avons donc décidé de rappeler, pour le bien commun, quelques passages d’une lettre envoyée aux supérieurs majeurs par le synode des évêques et par la congrégation pour les instituts de vie consacrée :

*En vertu de l’affirmation selon laquelle « la consultation du Peuple de Dieu a lieu dans les Églises particulières » (EC 6, 1), fondée sur le principe ecclésiologique selon lequel l’Église une et unique existe dans et à partir des Églises particulières (cf. LG 23), il faut considérer que la manière ordinaire de réaliser la consultation du Peuple de Dieu est celle initiée par les évêques dans leurs Églises particulières respectives (cf. EC 6, 1).*

*Dans ce cadre de référence, les consacrés, hommes et femmes, comme tous les membres du Peuple de Dieu, sont appelés à donner leur contribution de prophétie et de discernement avant tout dans les Églises particulières où ils se trouvent ; si cette présence venait à manquer, le principe même de l’Église-Peuple de Dieu, qui exige la participation de tous en vertu de leur commune dignité baptismale, serait remis en question, et la consultation elle-même serait gravement appauvrie, car elle serait privée par choix d’une voix fondamentale dans la vie de l’Église.*

*Par conséquent, les personnes consacrées, hommes et femmes, et les communautés elles-mêmes, selon leur charisme propre et dans la mesure accordée par leurs constitutions, doivent participer activement au cheminement synodal des Églises particulières dans lesquelles elles vivent leur charisme et exercent leur ministère pastoral.*

Par conséquent, je vous exhorte fortement, dans la mesure du possible, à vous à participer activement aux initiatives des Églises particulières. Et si l'un d'entre vous désire partager avec l'Ordre ce qui se fait au niveau local, il pourra contacter Fr. Pio Murat, conseiller général (pio.murat@ofmcap.org) et Fr. Mariosvaldo Florentino (missionicap@gmail.com), secrétaire pour l’évangélisation, l’animation et la coopération missionnaire.

Avec l'espoir que le cheminement synodal devienne, pour nous aussi, une occasion favorable pour que notre identité charismatique de communion, de partage, de participation et de fraternité grandisse et se développe au profit de tous.

J’en profite pour vous souhaiter un bon cheminement, en compagnie du Seigneur.

Fr. Roberto Genuin

Ministre Général OFMCap.